

# **ANGLARDS DE SALERS**

## **Séance du 21 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un du mois de mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 13 mars, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

### **Etaient présent :**

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Monsieur Raymond BLANCHEFLEUR, Monsieur Daniel TREMEE, Monsieur Alain DEFLISQUE, Madame Nadine FAUCHER, Madame Françoise FOURNIVAL, Brenda WALTER

Absents : Madame Sandrine CHAZOULE, Madame Alexandra ROUSSEYRE, Monsieur Sébastien SIMON

Absent excusé : Monsieur Thomas FAGEOLE ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis DAPON

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2025**

### **Compte Rendu**

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Françoise FOURNIVAL, a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal

---

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

- Approbation du Compte de Gestion de la Commune et du Lotissement et du CCAS  
**ADOPE A L'UNANIMITE**
- Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DAPON, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2024 de la commune qui s'établit ainsi :  
**Fonctionnement :**  
Dépenses : 855 205.86 € Recettes : 1 054 620.08 €  
Résultat de l'exercice 2024 : 199 414 .22 €  
Excédent antérieur reporté : 2 384.01 €  
Résultat à affecter : 201 798.23 €  
Investissement :

Total des Crédit consommés Dépenses : 470 429.22 €

Total des Crédits consommés Recettes : 666 922.13 €

Résultat de l'exercice 2024 : 196 492.91 €

Excédent antérieur reporté : 164 611.88 €

Excédent à reporter 31 881.03 €

Total des restes à réaliser en dépenses : 161 000.00 €

Total des restes à réaliser en recettes : 45 000.00 €

Solde R.A.R : 116 000.00 €

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Sous la Présidence de Monsieur Jean Louis DAPON, Adjoint, le conseil Municipal examine le compte administratif 2024 du budget Lotissement qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 18 550.00 € Recettes : 18 550.00 € Résultats de l'exercice 2024 : 0 €

Excédent antérieur reporté : 0.00 €

Résultat à affecter : 0.00 €

#### **Investissement :**

Total des dépenses : 11 775.00 € Total des Recettes : 15 000.00 €

Résultat de l'exercice 2024 : 3 225.00 €

Déficit antérieur reporté : 65.756.97 € Déficit à reporter : 62 531.97 €

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Dapon, Adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du CCAS qui s'établit ainsi :

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 4 756.80 € Recettes : 1 000.00 € Résultat de l'exercice 2024 : - 3 756.80 €

Excédent antérieur reporté : 13 874.18 € Résultat à affecter : 10 027.38 €

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Le Conseil Municipal, vu l'approbation des résultats du compte administratif 2024 ont délibéré et décide de l'affectation du résultat du compte administratif de la commune, lotissement et CCAS

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Transfert du Résultat à affecter du Budget CCAS à la suite de sa dissolution du 31.12.2024  
Au budget de la commune

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire communique à l'assemblée le budget prévisionnel communal 2025. Le Budget de Fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 194 386.64 € dont 242 700.00 € de virement à la section investissement. Le budget d'investissement 2025 s'équilibre à hauteur de 749 201.21 €

### **ADOpte A L'UNANIMITE**

- Le Budget Prévisionnel lotissement 2025 :

Fonctionnement s'équilibre à hauteur de 76 081.17 €

Investissement s'équilibre à hauteur de 74 306.97 €

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire communique à l'assemblée la liste des demandes de subventions pour 2025 Total : 26 610.00 €

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Vote des taux de fiscalité directe locale 2025 : maintien des taux

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Adhésion à la Fédération des Comités et Organisateurs de Festivités

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Subvention Transport scolaire, continuité des participations de frais aux familles

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Demande de subvention voyage scolaire

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Rachat d'Immeubles à l'établissement Public Foncier : YT86

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Révision libre des attributions de compensation

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Approbation de la convention offre locale CNAS et mise en place des tarifs réduits (Château de la Trémolière)

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis retenu pour l'achat de remplacement du véhicule des agents techniques de la commune. Le cout prévisionnel s'élève à 36.400.00 € TTC et sera imputé en section d'investissement. Il propose donc de solliciter une aide la plus élevé possible auprès du Département au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025-2027

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- La compétence est donnée au centre de gestion du Cantal pour le compte de la collectivité territoriale afin de mettre en concurrence les organismes afin de conclure une convention de participation pour la protection sociale des agents – Risque santé, obligatoire à partir du 01.01.2026

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal et lève la séance à 23h00

